

**Séminaire national**  
**“Former et accompagner les enseignants**  
**pour développer l’usage pédagogique du numérique**  
**dans les universités”**  
**ENS Lyon, 6 - 7 juillet 2010**

**Compte rendu de l’atelier**

« L’inscription du projet de formation à la pédagogie numérique dans la politique d’établissement : pourquoi ? comment ? »

Rédaction : Anne Boyer, SDTICE

**Objectifs de l’atelier :**

- Recenser les objectifs des établissements lorsqu’ils inscrivent la formation des enseignants dans le projet d’établissement
  - Pourquoi ?
- Identifier des stratégies menées dans les établissements et connaître les actions menées dans les établissements autour de la formation des enseignants
  - Comment ?
- Connaître les difficultés, les écueils éventuels
  - Recueillir des témoignages
- Diffuser des recommandations

Les échanges entre participants ont été nombreux et ont permis de dégager les grandes lignes suivantes :

1. Une remarque a été faite sur l’intitulé de l’atelier : pourquoi parler de pédagogie numérique et non pas de pédagogie d’une manière générale, le numérique n’étant qu’une modalité ?
2. A l’unanimité, les participants répondent qu’il faut inscrire la formation à la pédagogie des enseignants dans le projet d’établissement, en donnant les raisons suivantes :
  - Car la pédagogie permet de répondre aux grands défis de l’université et il est essentiel que les enseignants soient formés à la pédagogie. Il s’agit pour un établissement d’avoir le personnel optimal pour atteindre ses objectifs stratégiques et de mettre en place un plan de formation et d’accompagnement en conséquence.
  - Inscrire la formation dans le projet d’établissement permet de lui donner une légitimité, à la fois vis-à-vis des enseignants, des financeurs comme les collectivités territoriales et pour que des moyens dans le contrat quadriennal soient prévus.
  - Obtenir des moyens humains et financiers et les sécuriser sur plusieurs années. C’est d’autant plus important que le passage aux RCE fait que l’on fonctionne sur une enveloppe de moyens fermée avec un historique qui n’inclut en général pas la formation des enseignants.
  - Le processus d’évaluation des enseignants doit déboucher sur des actions concrètes dont la formation.

3. Il serait intéressant de disposer de coûts indicatifs de la formation au niveau national et d'indicateurs de gestion (pas seulement une évaluation à chaud des formations). En particulier, comment peut-on mesurer l'impact de la formation sur l'évolution pédagogique des enseignements ? Il faut également considérer la notion de patrimoine pédagogique, qui s'entretient et se construit au cours du temps.
4. Quel est le format adéquat de formation ? Il semble que le plus important soit la variété de l'offre, avec des formations reproductibles dans le temps et dans l'espace. Le plus important est d'avoir un plan complet qui couvre les aspects de communication, sensibilisation, formation, accompagnement et production. Il faut aussi avoir des déclinaisons suivant les différents publics (futurs enseignants, nouveaux arrivants, contractuels/vacataires, enseignants en poste).
5. Comment mobilise-t-on les enseignants ? Il faut répondre à leurs besoins, et montrer quel est leur intérêt à se former. Le mieux est aussi de s'adresser aux composantes, aux équipes pédagogiques, d'aller vers eux. L'organisation de journées numériques, de projets d'initiatives pédagogiques validés par les services sont des exemples qui montrent comment la valorisation par l'établissement permet de mobiliser les enseignants.
6. Il faut une gouvernance qui mette en cohérence les différents aspects liés au numérique. La formation dépend à la fois des cibles (futurs enseignants, nouveaux arrivants, contractuels/vacataires, enseignants en poste), des financements (ministère, budget propre, collectivité territoriale, ...), des porteurs (DRH, CIES, service TICE, SUP, ...). Il y a nécessité d'un coordinateur politique (VP par exemple) qui s'empare de la question.
7. La formation peut-elle être mutualisée ? Des avis divergents s'expriment : l'organisation peut être mutualisée, mais il y a nécessité à contextualiser la formation en local. Il faut aussi éviter d'opposer formation disciplinaire et formation transversale. Il y a nécessité à fonctionner en réseau.
8. Il faut valoriser les enseignants. Faut-il envisager une labellisation numérique de l'enseignant ?
9. En conclusion, nous assistons à une modification de l'identité professionnelle de l'EC qu'il faut accompagner. Notre gouvernance a-t-elle les aptitudes managériales (futurs enseignants, nouveaux arrivants, contractuels/vacataires, enseignants en poste) qui permettent de le mener à bien ?